



**Du 14 au 20 mars 2013 avant 10 h**

# ÉLECTIONS

Comité National – Activités sociales  
COMET – Délégués du personnel

*Votre voix compte !*

Lors de ce scrutin électronique, vous devrez vous exprimer sur les 5 instances : COMET, CLAS, DP, COMITÉ NATIONAL, CCAS (titulaires et suppléants).

Votre vote pour les listes UNSA SPAEN au 1<sup>er</sup> tour détermine la représentativité du syndicat tant au niveau local que national.

Le **COMET** (Comité d'établissement) permet de faire entendre votre voix dans les négociations des accords qui structurent votre vie professionnelle. Réorganisations locales, aménagements d'horaires, mutuelle, commissions carrière d'établissement.

Le **CLAS** (Activités sociales locales) garantit des activités au plus proche de vos attentes ; il permettra la mise en place locale des chèques Vacances là où la réglementation n'existe pas et son maintien là où elle existe.

Les **Délégués du Personnel** assurent une meilleure défense de vos conditions de travail. Les élus Délégués du Personnel participent également avec ceux du COMET à la désignation des membres du CHSCT.

Le **Comité National** vous permet d'influer sur la vie de l'entreprise : effectifs, programmes, réorganisations, présentation des accords... Il agit en faveur d'une meilleure information sur l'évolution de l'entreprise et détermine également la représentation aux commissions des carrières A1.

Le **CCAS** (Activités sociales centrales) permet la mise en place partielle des chèques Vacances, complétant ainsi la réglementation locale. Il favorise les lieux de vacances choisis dans votre intérêt (et non dans celui des organismes !), garantit un fonctionnement efficace de la mutuelle et du fonds social. Il met l'accent sur l'apprentissage des langues et l'ouverture aux adultes de stages linguistiques.

**5 bonnes raisons de voter**

**UNSA  
SPAEN**

Suivez notre campagne électorale sur :  
[www-unsaspaen.cea.fr](http://www-unsaspaen.cea.fr) & [www.unsaspaen.org](http://www.unsaspaen.org)



L'expertise de l'UNSA SPAEN sera précieuse aussi car le syndicat a toujours su **obtenir des accords favorables à l'ensemble des salariés concernés** ; ce fut le cas encore récemment pour le transfert d'équipes hors des centres CEA (INES ou Nano-Innov) qui va être pris en référence pour les plateformes technologiques, par un accord cadre de l'arrêt de Phénix ou pour l'obtention de la pérennisation des acquis de C.A.A. pour les F.L.S...

### A budget contraint, vigilance accrue...

Les dispositions que la Direction du CEA devra prendre pour atteindre les objectifs d'économie pérenne (35 M€ par exercice de 2013 à 2015) se répercuteront obligatoirement sur l'activité et l'organisation du CEA. De plus, le nouveau «gel de subvention» annoncé lors du Comité national du 19 février (21 M€) se transformera assurément en suppression. C'est donc 56 M€ d'économies pérennes (environ 5 % de la subvention CEA civil) à trouver... Les réductions seront du même ordre de grandeur à la DAM. C'est dire l'importance de la capacité d'analyse, de l'implication et de la réactivité dont vos élus au Comité national devront être capables. Dans ce contexte de mesure d'économies, la pertinence des propositions et l'habileté à négocier de vos représentants seront en effet vos seules garanties pour obtenir la signature d'accords qui vous soient favorables.

### Des instances qui doivent jouer pleinement leur rôle...

Pour la formation, des pistes d'économies ont été dégagées et sont en discussion (politique d'achat de formation, regroupement de stagiaires, choix de formations en interne...). L'analyse portera sur l'adéquation entre la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) qui prend, en période de restrictions, une grande importance, et la formation pour y parvenir, ainsi que sur la possibilité d'atteindre les jalons des programmes avec ce nouveau plan de formation.

Pour les programmes, l'exemple de la mise sous cocon d'installations : le cas d'AGATHE est un réel choix budgétaire, le CEA ne pouvant, pour le traitement des effluents liquides, mener de front l'activité d'AGATHE et mener à bien une solution de cimentation à Marcoule (STEMA). Il faut prendre en compte les problèmes humains et gérer en amont le redémarrage ultérieur de l'installation.

L'UNSA SPAEN y veillera au sein des COMET et du Comité National, et en tant qu'Organisation syndicale représentative.

**L'exemple de la Formation :** l'UNSA SPAEN a demandé l'examen en Commission Centrale de Formation (C.C.F.), instance issue du Comité national) de l'impact réel sur le terrain de la réduction de 30 % du budget prévisionnel de la formation ; la même opération sera effectuée dans les Commissions Formation d'Établissement (issue de COMET).

### Veiller au maintien des accords à la marge de la rémunération

Ce sont les accords sur le Plan Épargne Entreprise (P.E.E.) - au nombre de 11 254 et le Plan Épargne Retraite Complémentaire (P.E.R.C.O.) - au nombre de 3 720. L'abondement du CEA enlève tous risques à cette épargne.

La prime d'intéressement peut être versée sur un de ces plans, tandis que 10 jours (au maximum) de votre Compte Épargne Temps (C.E.T.) peuvent être monétisés sur le P.E.R.C.O.. Il est, par ailleurs, à noter que **la suppression de la prime d'intéressement ne permettrait pas l'augmentation de la valeur du point.**

### Chèques Vacances ACAS

Entre 38 et 40 % de salariés bénéficient de séjours ACAS, pour des vacances familiales ou des vacances enfants (voire pour les deux). Il serait pénalisant de supprimer l'aide aux vacances au profit des seuls Chèques Vacances. (Il est d'ailleurs à noter que l'ACAS verse déjà des chèques vacances aux salariés ayant des coefficients sociaux faibles, et cela sans contribution de leur part : ce sont les « bourses vacances en famille »).

Tous les salariés doivent toutefois pouvoir prétendre à une participation de l'ACAS ! Or nombre d'entre eux ne partiront jamais par l'ACAS, pas plus que leurs enfants (par choix, parce qu'ils passent les vacances en famille, ont une résidence secondaire,...).

### Chèques Vacances ALAS

L'UNSA SPAEN considère que les salariés ne bénéficiant pas des prestations vacances de l'ACAS, doivent bénéficier d'un abondement ACAS pour l'achat de **chèques Vacances.**

Le plafond d'abondement serait de **60 €** (ce qui correspond à une « participation vol sec » à 15 %).

L'UNSA SPAEN défend la mise en place raisonnée des chèques Vacances. Comme au niveau national elle prendrait la forme d'un abondement par l'ALAS de l'achat de chèques vacances par le salarié (dans le cas d'un couple d'agents CEA, les deux pourraient y prétendre). Cet achat abondé, complétant celui fait en central, doterait le salarié d'une enveloppe significative. A titre d'exemple, la réglementation mise en place à Valduc sous l'impulsion de l'UNSA SPAEN permet un abondement ALAS de **60 €** pour un achat par le salarié de **40 €** de chèques Vacances.

### Pour l'amélioration de la participation Vacances Familiales

L'UNSA SPAEN propose un choix supplémentaire de sites et de résidences pour plusieurs années et imposera des **critères de bien-être, d'accueil et d'activités proposées.** La programmation doit évoluer au vu des retours d'appréciation des vacanciers. Le seul statut des organismes ne doit plus être un critère suffisant car il est inéquitable.

### Invalidité et maladie

L'UNSA SPAEN est très attentive aux évolutions qui peuvent être apportées au régime actuel et au retour, dans des conditions optimales, du salarié au travail.



### Commission sociale de la Mutuelle

L'UNSA SPAEN, qui lutte contre l'abandon de soins du fait de leur coût, veut imposer un cadre transparent et simplifié au système d'attribution d'**aides sociales** par la mutuelle : l'absence de référentiel aboutit ainsi à un nombre de dossiers ridicule et à des versements aussi faibles qu'incohérents. **Pour imposer cette clarification, l'UNSA SPAEN doit avoir le plus de représentants possible au CCAS.**

Lors des élections professionnelles nationales et locales de **mars 2013**, vous allez confier à une organisation syndicale la responsabilité de vous représenter dans les instances nationales et locales, de défendre vos acquis, de négocier pour faire aboutir vos revendications, d'améliorer vos conditions de travail...

Ce sont en effet vos voix qui constituent la représentativité d'un syndicat. Il s'exprimera ensuite **en votre nom** pendant trois années.

Il est donc important qu'il partage vos idées, votre façon d'être et de vous exprimer et s'investisse **uniquement dans votre intérêt**.

## Activités sociales

Titulaires A1		Suppléants A1	
Gérald MESTRE	Cadarache	Catherine GEYNES	Cesta
Virginie LE GALLO	Gramat	Nicolas CARRIERE	Grenoble
François ROUQUETTE	Cadarache	Christine LE CALVE	Saclay
Marie-Pierre MOREAUX	DIF	Jean-Philippe CHEVILLET	Valduc
Daniel PLESSIS	Le Ripault	Magali ROIG	Cadarache
Caroline DECOMBARD	Valduc	Yves Le CHAPELAIN	DIF
Guilhem ROUX	Grenoble	Yolande BIROTTEAU	Cesta
Yannick CARRE	Le Ripault	Patrick REYTIER	FAR
Pascal REVIRAND	Grenoble	Nelly TOULHOAT	Saclay
Titulaires A2		Suppléants A2	
Christian MARCELIN	Valduc	Daniel CARADEC	DIF
Eric LE GALL	Gramat	Denis VARIOT	Valduc
Nathalie GAUDIN	FAR	Martine LOGE	Saclay
Sophie DESILLE-OLIVETTI	Cadarache	Denise CALATAYUD	Grenoble
Michel BOUSQUET	Saclay	Jean-François MORDINI-VEDEL	Marcoule
Laure VACHER	Cesta	Maria PINTO	Le Ripault

## Comité national

Titulaires A1		Suppléants A1	
Gérald MESTRE	Cadarache	Stéphane GAUDIN	DIF
Pierre POCHITALOFF	Cadarache	Laurent LABARBE	Gramat
Lucas DOMERGUE	Le Ripault	Pierre ECHEINE	Cesta
Nicolas CARRIERE	Grenoble	Christine LE CALVE	Saclay
Jean-François PELOU	DIF	Fabrice JOMARD	Valduc
Jacques RAULT	Cesta	Vincent FROTTE	Le Ripault
Guilhem ROUX	Grenoble	Patrick BLAISE	Cadarache
Michaël BOUCHART	Valduc	Nelly TOULHOAT	Saclay
Philippe OUALLET	FAR	Pascal REVIRAND	Grenoble
Titulaires A2		Suppléants A2	
Denis VARIOT	Valduc	Christian BOURDARIAS	Gramat
Vincenzo SANZONE	Grenoble	Catherine DUIPIN	Saclay
Alain MOREAU	Le Ripault	Dominique RIGAL	Cesta
Fabrice BONARDI	Saclay	Eric POZZO	Cadarache
Bettina KEURUKDJIAN	DIF	Graziella LE ROUZO	FAR
Laurent CHOUREAU	Cadarache	Jean-Pierre DICK	Marcoule

# Votez

# UNSA SPAEN

### Bureau national UNSA SPAEN

Bât. 538 – CEA de Saclay

91191 GIF-SUR-YVETTE

☎ 01 69 08 50 52

Fax : 01 69 08 91 55

Mèl : [contact@unsaspaen.org](mailto:contact@unsaspaen.org)



Suivez notre campagne électorale sur :  
[www.unsaspaen.cea.fr](http://www.unsaspaen.cea.fr) & [www.unsaspaen.org](http://www.unsaspaen.org)